Nombre de membres :

En exercice : 21 Présents : 17 Pouvoirs : 3 Votants : 20 Abstentions : -Exprimés : 20 Pour : 20 Contre :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE OUEST LIMOUSIN

L'An deux mille dix-sept,

Le mardi quatorze mars à dix-huit heures trente

Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège 2, place de l'Eglise à St. Laurent sur Gorre, sous la présidence de Monsieur Christophe GEROUARD.

Date de la convocation : le 3 mars.

<u>Délégués Présents</u>: Louis FURLAUD, Luc GABETTE, Christophe GEROUARD, Jean-Pierre PATAUD, Alain PERCHE, Françoise PIQUET, Pascal RAFFIER, Agnes VARACHAUD, Joel VILARD, Solange FREDON, Nicole DUDOGNON, Carole BETOULLE, Roger CHAZELAT, Nicole BIOJOUX, Jacques FREMONT, Maggy LABONNE, Jocelyne REJASSE

<u>Délégués Absents</u>: Alain BLOND, Daniel DESBORDES, Jean-Pierre CHARMES, Annie DUCOURTIUEX <u>Pouvoir</u>: Alain BLOND à Louis FURLAUD, Jean-Pierre CHARMES à Pascal RAFFIER, Annie DUCOUTIEUX à Jocelyne REJASSE

Secrétaire de séance : Ann TIEBOUT, responsable CIAS

Objet Approbation du tableau des effectifs du personnel au 1^{er} janvier 2017

Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'administration du CIAS le tableau des effectifs des services de l'EHPAD DINS LOU PELOU et de la Résidence Services des Feuillardiers, transférés dans le cadre de la création de la communauté de communes Ouest Limousin, créée par Arrêté Préfectoral du 19 octobre 2016.

Il précise que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil d'administration du CIAS, compte tenu des nécessités des services, d'approuver le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2017, annexé à la présente délibération.

Vu les différents textes portant dispositions statutaires applicables aux agents de la Fonction Publique Territoriale et aux cadres d'emplois des agents territoriaux ;

Considérant que ces agents répondent aux besoins des établissements du CIAS Ouest Limousin et aux nécessités des services ;

Considérant l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 16 mars 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le tableau des effectifs du personnel de l'EHPAD DINS LOU PELOU et de La Résidence Services.

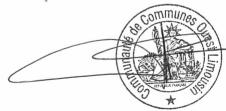
Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

REQUALA SOUL-FREE EL IMPE DE ROCHECHOUART Le Président, Christophe GEROUARD

LE

- 5 AVR. 2017





Certifié exécutoire Le Le Président Christophe GEROUARD

		OVIO EVO		THE PERSON NAMED IN	Nello
TABLEAU DES ETTECTITS AU UTUTATIO CIAS ENTAD OUEST ELIMOUSIN		UIY CIAS	JOSHED	JOES I LIM	OUSIIN
	Situation	Situation antérieure	Situation	Situation nouvelle	
	2	TNC	75	TNC	Observations
FILIERE ADMINISTRATIVE (service administratif)					
ATTACHE TERRITORAIL	-		1		
RESPONSA BLE QUALITE	-		1		poste vacant par manque de moyens
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC.2ème CLASSE	-		1		
ADJOINT ADMINISTRATIF		1 (0,70)		1 (0,70)	
FILIERE MEDICO SOCIALE (technicien paramédicaux)					
TECHNICIEN PARAMEDICAL CLASSE NORWALE	1		1		
FILIERE MEDICO SOCIALE (psychologue)					
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	_		1		
FILIERE ANIMATION					
ADJOINT D'ANIMATION	1		1		
FILIERE MEDICO SOCIALE (médecin)					
MEDECIN HORS CLASSE		1 (0,50)		1 (0,50)	dont 0,30 vacant
FILIERE MEDICO SOCIALE (auxiliaire de soins)					
AUX.DE SOINS PRINC.1ère CLASSE	2		2		
AUX.DE SOINS PRINC.2ème CLASSE	12 🤲	1(0,70)	12	1(0,70)	
AUXILIAIRE DE SOINS 1ERE CLASSE	8		8		
FILIERE MEDICO SOCIALE (infirmiers)					
INFIRMIERE DE CLASSE SUPERIEURE	1		_		
INFIRMIERE EN SOINS GENERA UX DE CLASSE NORMA LE	3		3		,
INFIRMIERE EN SOINS GENERA UX DE CLASSE NORMALE		-		-	
FILIERE TECHNIQUE (soins et hygiène des locaux)					
A GENT DE MAITRISE		1 (0,9)		1 (0,9)	
ADJOINT TECHNIQUE	10	3 (0,9) 4 (0,81)	10	3 (0,9) 4 (0,81)	dont un poste vacant
FILIERE TECHNIQUE (cuisine)					
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE	-		-		
A GENT DE MAITRISE PRINCIPAL	-		1	-	
A DJOINT TECHNIQUE	2		2		
FILIERE TECHNIQUE (agent technique)					
ADJOINT TECHNIQUE	2		2	-	
TOTAL GENERAL	47,00	8,74	47,00	8,74	